

Résultat de marché

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Ville de Chambéry

Correspondant : Service Marchés Publics - Place de l'hôtel de Ville, 73011 CHAMBERY CEDEX.

Courriel : marchespublics@mairie-chambery.fr. Adresse internet : <http://www.chambery.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://marches-publics.info.fr>

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

FOURNITURE ET LIVRAISON DE CORBEILLES DE PROPLETE URBAINE

Mots descripteurs :

Mobilier urbain. Conteneur, poubelles.

Lieu d'exécution : Chambéry

Code NUTS : FRK27.

Classification CPV :

Objet principal : 34928400.

Objets supplémentaires : 39224340.

Critères d'attribution retenus :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure :

Procédure adaptée.

Attribution de l'accord-cadre : 1944

Date d'attribution : 14/11/2019

Titulaire : Sas SERI - 21, Rue du Sanital , 86100 CHÂTELLERAULT

Attribué pour un montant HT Maximum sur sa durée globale de : 220 000.00 Euros

Nombre d'offres reçues : 7

Autres informations :

La date d'attribution indiquée dans le présent avis s'entend comme la date de notification du contrat. Le contrat et les documents communicables occultés des mentions protégées par le secret des affaires sont consultables sur rendezvous à l'adresse suivante : marchespublics@mairie-chambery.fr;

Une enchère électronique n'a pas été effectuée.

Instance chargée des procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, Code d'identification national : 173800053, 2, place de Verdun, BP 1135, 38022 GRENOBLE, Cedex 1,

Téléphone : 0476429000, Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr, Fax : 0476518944, Adresse

Service auprès duquel les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, Adresse internet : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr/demarches-procedures/>

Les tiers justifiant d'un intérêt lésé peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date de publication du présent avis :

19-11-2019.